



Consultation de prestation de services

**Défi sobriété : promotion et accompagnement
d'habitants aux économies d'eau et d'énergies**

Cahier des charges

Date limite de réception des offres : 12 juillet 2024 à 18h00

1. Territoire et contexte

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard est une structure d'ingénierie au service de ses trois intercommunalités (Communautés de communes du Lac d'Aiguebelette, Val Guiers et de Yenne) et des 34 communes qui composent son territoire, pour une population totale de 25 000 habitants.

Il est engagé depuis plusieurs années dans la transition énergétique à travers une démarche ambitieuse : Territoire à Energie Positive. Plus récemment, il s'est engagé dans une démarche d'évaluation de sa politique de transition. Il porte des actions visant à la réduction des consommations d'énergies, à la production d'énergies renouvelables, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'augmentation de sa résilience territoriale.

En cohérence avec ses engagements, le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard souhaite mobiliser largement ses habitants en contribuant à les rendre acteur de la transition énergétique et climatique. Il a mis en place en 2021-2022 les ateliers Climat, animations d'acculturation et de formation aux enjeux des changements climatiques.

Le SMAPS souhaite maintenant aller plus loin, afin de sensibiliser et d'accompagner les habitants du territoire dans le passage à l'action à travers une animation d'envergure.

2. Objectifs de l'action

La présente consultation concerne l'animation d'un défi inter-ménages ayant pour objectif la promotion et l'accompagnement d'habitants à la réduction de consommations d'eau et d'énergies.

L'animation recherchée se veut :

- **conviviale** : elle est une expérience positive pour les habitants ;
- **fédératrice** : elle augmente le lien social en touchant différentes typologies de publics (initiés ou éloignés de la transition ; ménage à revenus faibles, intermédiaires ou supérieurs ; familles, jeunes, actifs ou personnes âgées ; etc.) et s'appuie sur des réseaux territoriaux existants (associations...) ;
- **formatrice** : elle fait monter en compétence les habitants sur les gestes et actions générant des économies ;
- **incitatrice** : elle favorise la réalisation d'actions d'économies d'eau et d'énergie et donne envie d'aller plus loin.

L'action sera dimensionnée par le prestataire :

- pour un volume de 100 habitants (enfants compris), soit une cinquantaine de ménages ;
- pour la saison de chauffe 2024-2025, avec une durée de défi allant de 3 à 5 mois ;
- sur le territoire du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

Le maître d'ouvrage de la prestation est le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

3. Description et détails techniques de la mission

3.1. Prestations souhaitées

Le présent marché est à lot unique. Il prévoit la réalisation des missions suivantes :

- Coordination et préparation
- Communication, recrutement & inscriptions

- Formation & suivi des consommations
- Animation & mobilisation

3.1.1. Coordination et préparation

Contenu de la mission

La coordination et la préparation prévoit le pilotage et l'organisation de l'ensemble de l'action, et notamment :

- la planification dans le temps des différentes actions menées : évènements, ateliers...
- le lien avec le maître d'ouvrage : points visio, réunion de cadrage, échanges téléphoniques..
- un bilan de l'action et une enquête de satisfaction auprès des participants

Livrables et réunions attendues

Le prestataire sera tenu de :

- Organiser et animer une réunion de cadrage en présentiel au démarrage de l'action
- Réaliser une enquête de satisfaction en fin d'action, co-construite avec le maître d'ouvrage
- Produire un bilan de l'action, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'enquête
- Réaliser une présentation « bilan » de l'action auprès du maître d'ouvrage (en comité de pilotage, bureau syndical ou conseil syndical)

3.1.2. Communication, recrutement & inscription

Contenu de la mission

Le prestataire retenu ne sera pas en charge de la conception graphique et des impressions, le SMAPS disposant d'autres prestataires sur ce sujet.

En revanche, le prestataire appuiera le SMAPS dans la définition d'un plan de communication. Il rédigera et transmettra aussi une liste de posts pour les réseaux sociaux, ainsi que des communiqués de presse relatifs aux principaux évènements.

Une fois la communication lancée, le prestataire est chargée de la gestion du recrutement des habitants et des inscriptions (récupération des données relatives au ménage). Celui-ci se fera selon des critères de sélection et une méthodologie de recrutement (relance, liste d'attente, validation...) définie en amont, le volume de participants étant limité.

En effet, le SMAPS souhaite une diversité importante des publics participant au défi, et notamment en matière de :

- sensibilité à la transition (publics initiés & **non initiés**) ;
- âge (enfants à seniors) ;
- typologie de ménage (seul, famille...) ;
- revenus (faibles, intermédiaires, supérieurs).

Les candidats feront une première proposition de méthodologie de recrutement dans leur offre. Une fois le prestataire retenu, elle sera ajustée ensuite en collaboration avec le SMAPS. Dans une démarche partenariale, le SMAPS souhaite associer plusieurs associations et structures (notamment sociales) du territoire avant le lancement du recrutement, notamment pour :

- présenter le projet ;
- valider les critères et la méthodologie de recrutement ;
- adapter la communication ou/et les ateliers pour faciliter l'inclusion des différents publics.

Le SMAPS sera particulièrement attentif à la démarche d'aller-vers du prestataire, et notamment à la capacité du prestataire à assurer une diversité des publics impliqués dans le défi.

Les associations suivantes pourront être mobilisées : L'AVIE à La Bridoire, le centre social AEL à Novalaise, Parisolidarités à Saint-Genix-Les-Villages, le conseil citoyen de la CCLA, les services jeunesse des intercommunalités du territoire. Des associations partenaires du SMAPS, et intervenant dans le domaine de l'habitat (SoliHA et ASDER) pourront également être mobilisées.

Livrables et réunions attendues

Le prestataire sera notamment tenu de :

- Organiser et animer 1 à 2 réunions de présentation et d'échanges avec des associations locales et partenaires, en collaboration avec le SMAPS ;
- Réaliser et tenir à jour la liste des inscriptions ;
- Fournir 5 à 10 posts pour les réseaux sociaux, notamment facebook (format word ou open office), qui seront publiés directement par le SMAPS ;
- Fournir 3 communiqués de presse (format word ou open office) : un pour le lancement du recrutement, un pour l'évènement de lancement, et un pour l'évènement de clôture.
- Formaliser, en collaboration avec le SMAPS, un plan de communication ;
- Formaliser une note concernant la méthodologie de recrutement (1 page max).

3.1.3. Suivi des consommations

Contenu de la mission

Le défi se voulant être un concours mobilisant plusieurs ménages sur leurs consommations, le prestataire proposera une méthodologie de fonctionnement du concours et de suivi des consommations.

Les candidats détailleront notamment dans leur offre :

- les modalités de suivi proposé (si plateforme, des impressions d'écran sont bienvenues ; fréquence de relève, type de consommations suivies...).
- les modalités de classement envisagées, en prenant en considération les typologies de ménages (nombre d'occupants...) et de logements (chauffage collectif ou individuel, maison bien isolé ou faiblement isolé...).
- les références qui seront prises pour comparer les économies réalisées (année, facture, ratios...), avec une attention à ne pas sursolliciter les habitants dans les documents à fournir.

Pour information, le SMAPS dispose d'un nombre important de kits d'économies d'eau et d'énergie (multiprises, thermomètres, ampoules LED...). Ceux-ci pourront faire l'objet d'une distribution aux ménages participants, qui pourra être accompagnée d'un temps de formation à leur mise en œuvre.

3.1.4. Animation & mobilisation

Contenu de la mission

Le défi se déroulant sur un temps long (3 à 5 mois), la mobilisation des participants tout au long de l'action est cruciale, notamment pour les participants les moins motivés, sans pour autant les sursolliciter.

Le prestataire proposera donc une méthodologie de mobilisation des participants, comprenant notamment :

- des échanges à distance réguliers (appels, mails, messageries, visioconférence...) personnalisés ou groupés ;

- des évènements en présentiel.

Ces échanges et évènements comprendront des temps de formation ou de l'information pour favoriser la mise en place d'actions d'économies d'eau et d'énergie. En effet, l'accompagnement doit permettre aux ménages de monter en compétence (formations aux éco-gestes, prise en main plateforme...).

En complément, le SMAPS souhaite tout particulièrement favoriser le partage d'expériences et la convivialité entre participants, dans une dynamique de renforcement du lien social et d'autonomisation. Aussi, les candidats devront préciser dans leur méthodologie comment ils favorisent ces échanges.

La méthodologie de mobilisation décrira également les moyens mis en place pour identifier et remobiliser les participants « décrocheurs ».

L'action comprendra a minima un évènement de lancement et un évènement de clôture avec remise de prix. Les candidats préciseront succinctement le contenu prévu dans ces deux temps. Pour ces deux évènements, le SMAPS prendra en charge les frais de cérémonies (buffet, vaisselle, apéritifs...). Pour la remise de prix, les candidats pourront faire des propositions sur le type de prix à remettre.

Réunions et livrables attendus

Le prestataire retenu sera notamment tenu de :

- Préparer, organiser et animer les évènements de lancement et de clôture (rédaction des invitations, gestion des inscriptions, liste matériel nécessaire, déroulé, aide à l'installation et au rangement...);
- Réaliser et tenir à jour un tableau de suivi de la mobilisation (pouvant s'appuyer sur la liste des inscriptions), précisant notamment :
 - la présence des participants aux évènements organisés ;
 - les relances / appels réalisés.

3.2. Règlement de consultation

3.2.1. Durée du marché

Le présent marché est d'une durée de 1 an.

Le SMAPS se réserve la possibilité de négocier. Seuls 3 candidats maximum seront admis à négocier.

Le SMAPS se réserve le droit d'auditionner les candidats admis à négocier.

3.2.2. Volume et montant du marché

A titre indicatif, le montant du marché est estimé entre 15 000 et 25 000 HT sur 1 an.

L'offre sera présentée par un candidat unique ou par un groupement d'entreprises. Dans ce dernier cas, le mandataire du groupement sera solidaire.

3.2.3. Avance et facturation

Le SMAPS prévoit une avance versée suite à la contractualisation de la mission, correspondant à 30 % du montant du marché.

Les versements se feront uniquement du SMAPS au mandataire, sur remise des différents justificatifs demandés (livrables, factures...).

3.2.4. Composition de l'offre

Les offres des candidats seront composées des documents suivants :

- Une lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- Mémoire technique (12 pages maximum hors annexes), comprenant *a minima* :
 - Descriptif des moyens humains et compétences de la structure ;
 - Références de moins de 3 ans de prestations similaires auprès de collectivités publiques ;
 - Contenu de l'action, proposant notamment :
 - Un planning de déroulement de l'action avec les principaux évènements et étapes, de la préparation au bilan ;
 - Une méthodologie de recrutement (premier contact, critères de sélection, liste d'attente, validation inscription...), qui sera discuté et adapté par la suite en collaboration avec le maître d'ouvrage ;
 - Une méthodologie de mobilisation (suivi à distance, évènements, re-mobilisation...);
 - Une méthodologie de fonctionnement du concours (règles, consommations suivies, références, classement...) et un outil de suivi des consommations.
- Offre financière complétée et signée (cf. page 7)
 - Une variante de l'offre financière peut être proposée en complément.

3.2.5. Sélection des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

- 40% sur l'offre financière ;
- 30% sur les références & moyens humains ;
- 30% sur le contenu de l'action

3.2.6. Remises des offres

Les offres seront envoyées électroniquement à l'adresse suivante : come.geroudet@avant-pays-savoyard.com

Les éventuelles questions seront adressées par écrit à la même adresse.

La date limite de réponse est fixée au 12 juillet 2024 à 18h00.

Offre financière

Défi sobriété : promotion et accompagnement d'habitants aux économies d'eau et d'énergie

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard

Le présent document constitue la proposition financière du candidat. A ce titre, elle doit obligatoirement être renseignée en respectant scrupuleusement les cadres de réponse.

Missions	Détails des prestations	Prix unitaire (HT)	Volume	Prix total (HT)	Prix total (TTC)
Préparation et coordination	<i>Réunion de cadrage</i>				
	<i>Reporting et lien avec le maître d'ouvrage</i>				
	<i>Enquête de satisfaction, bilan et réunion de rendu</i>				
	Sous-total préparation et coordination				
Communication recrutement et inscriptions	<i>Réunion avec associations et partenaires</i>				
	<i>Appui à la communication</i>				
	<i>Gestion du recrutement et des inscriptions</i>				
	Sous-total communication, recrutement et inscriptions				
Suivi des consommations	<i>Gestion du suivi des consommations</i>				
	<i>Traitement des données (initialisation, analyse, classement...)</i>				
	Sous-total suivi des consommations				
Animation & mobilisation	Echanges, suivi et lien à distance avec les participants				
	Atelier ou évènement en distanciel				
	Atelier ou évènement en présentiel				
	Evènement de lancement				
	Evènement de clôture				
	Sous-total animation & mobilisation				
TOTAL					

Le A

Nom de la structure candidate :

Signature du représentant :

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A, le

Le représentant du SMAPS